

CONCLUSIONS

par Guy ESTEVE

Quels sont les arguments sérieux qui peuvent être avancés pour justifier la protection de Bonne Anse ?

En dehors de l'attrait touristique que présente cette région, les scientifiques retiendront 3 raisons fondamentales selon leur domaine de recherches :

- géomorphologique : le littoral de la presqu'île d'Arvert et Bonne Anse en particulier ont été et sont encore l'objet de nombreuses études. Aux recherches sur le terrain se sont ajoutées depuis une dizaine d'années des études de télédétection par satellite (programme FRALIT - French Atlantic Littoral - programme proposé par la N.A.S.A. dans le cadre des études faites grâce au satellite ERTS. A.). Dans les marais maritimes, comme il s'en forme à Bonne Anse, les images recueillies périodiquement permettent des études de géomorphologie, d'hydrologie, de pédologie et de botanique. Il est possible également d'avoir des données sur le transport des matériaux en suspension au débouché de la Gironde, ce qui peut être de la plus grande importance pour la navigation.
- botanique : Bonne Anse offre le plus grand intérêt non seulement du point de vue statique pour l'étude des groupements végétaux des sols salés, mais aussi du point de vue dynamique pour la compréhension de la succession de ces groupements en particulier sur les vases. Plusieurs espèces trouvant là un milieu favorable s'y sont développées alors qu'elles sont absentes ou ont disparu en d'autres régions du littoral.
- zoologique : le même intérêt peut être souligné par ceux qui étudient les oiseaux mais aussi toute cette faune d'invertébrés terrestres et marins, base de leur nourriture. Les milieux comme Bonne Anse sont réputés pour leur richesse biologique. Ce marais en bordure d'estuaire, dans une zone peu urbanisée, a en plus le grand avantage de n'être pas pollué.

Nous ne saurions mieux faire pour asseoir notre argumentation, que citer un extrait du rapport au Gouvernement remis en Novembre 1973 par un groupe d'étude sur les perspectives à long terme du littoral français :

"Certaines zones, peu importantes en superficie, présentent une importance déterminante ; ce sont :

- d'une part les zones de haute productivité primaire qui conditionnent la prospérité de la vie marine tant sur le littoral que sur le plateau continental. Ces zones sont celles des estuaires (...), des vasières, des étangs et des marais littoraux...

- d'autre part, des zones de passage, indispensables à la faune. Ce sont les zones d'escale, de migration et d'hivernage pour les oiseaux migrateurs. La France a de ce point de vue des responsabilités internationales, étant un lieu de convergence pour les oiseaux migrateurs venant de toutes les parties du monde. Cela concerne également les poissons qui migrent de la mer aux eaux douces ou inversement, et pour qui les estuaires sont des points de passages obligés..." (LITTORAL FRANCAIS. Edité par la Documentation Française).

D'autres raisons, d'ordre économique, doivent être considérées. Le tourisme déjà évoqué, qui constitue une part importante des profits que les communes littorales tirent de la fréquentation de cette région, ne pourra se maintenir voire prospérer que si l'on conserve à l'environnement son irremplaçable attrait : sa nature sauvage.

Dans un autre domaine, dont l'importance est grande en Charente Maritime, celui de l'ostréiculture, il faut mentionner le grand intérêt que présente Bonne Anse pour le captage du naissain : en 1976, la baie fournit plus de naissain que la Seudre pourtant réputée pour cette activité.

Pour toutes ces raisons et d'autres qui n'ont pu être exposées, nous souhaiterions que soient mis en oeuvre tous les moyens de la protection de Bonne Anse.

XXXXXXXXXXXXXXXX